

Accord de partenariat intérimaire CE/États du Pacifique: adhésion des Îles Salomon

2019/0099(NLE) - 17/12/2019 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 534 voix pour, 45 contre et 13 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à l'adhésion des Îles Salomon à l'accord de partenariat intérimaire entre la Communauté européenne, d'une part, et les États du Pacifique, d'autre part.

Suivant la recommandation de sa commission du commerce international, le Parlement européen a donné son approbation à l'adhésion des Îles Salomon à l'accord.

L'accord de partenariat est un accord commercial axé sur le développement, qui offre aux Îles Salomon un accès asymétrique au marché et leur permet de protéger des secteurs sensibles contre la libéralisation. Il contient également des dispositions sur les règles d'origine qui facilitent les exportations des Îles Salomon à destination de l'UE ainsi que des dispositions en matière de développement durable.